

Île-de-France, Paris
Paris
20-40 avenue du Général-Sarraill

Stade Jean-Bouin

Références du dossier

Numéro de dossier : IA75001125
Date de l'enquête initiale : 2023
Date(s) de rédaction : 2024
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Architectures du sport en Ile-de-France
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : stade

Compléments de localisation

Milieu d'implantation :
Références cadastrales : . 2023 AX 3 Informations d'accès en transport en commun : Métro 9 - Exelmans / Métro 9, 10 - Michel-Ange-Molitor / Bus 52, 123 - Porte Molitor / Bus 52 - La Tourelle / Bus PC - Lycée Claude-Bernard

Historique

Le stade Jean-Bouin est le stade historique du CASG Paris (Club athlétique de la Société générale) ; il est principalement destiné à la pratique du rugby à XV mais également utilisé pour des matchs de football et de football américain.

Fondé en 1903, le CASG s'installe dès 1907 sur un terrain situé à proximité des serres de la Ville de Paris, à l'emplacement de l'actuel stade Roland-Garros. En 1916, il prend le nom de Jean Bouin, ancien sociétaire du Club ayant battu près de sept records du monde (dont celui du 10 000 mètres), mort au combat en 1914. Au lendemain de la Grande Guerre, le CASG devient « Club athlétique des sports généraux », notamment parce que la Fédération française de football interdit les clubs corporatifs. Le club omnisport propose à ses membres la pratique de l'athlétisme, du hockey sur gazon, du football, du rugby ou du tennis.

Au milieu des années 1920, le club décide de faire construire un nouveau stade sur les terrains de l'avenue du Général-Sarraill, libérés par la récente démolition des fortifications de Paris. Le chantier est confié à l'architecte Lucien Pollet, qui construira quelques années plus tard la piscine Molitor toute proche ainsi que les piscines Pontoise (Paris 5^e) et Pailleron (Paris 19^e). Le nouveau stade Jean Bouin est inauguré les 2 et 3 octobre 1926. Son transfert permet de libérer l'espace nécessaire à l'aménagement du stade Roland-Garros. Le nouvel équipement est confié au CASG par une convention signée pour 40 ans, renouvelée en 1965, 1990 puis 2004 (cette fois avec le Paris Jean-Bouin du groupe Lagardère qui a depuis 2002 pris le relais de la Société générale).

En 1968, la construction du boulevard périphérique entraîne des remaniements pour le Parc des Princes comme pour le stade Jean-Bouin qui est doté d'une nouvelle tribune remplaçant les anciens gradins découverts et d'un bâtiment dédié aux bureaux du club. Le stade réouvre en 1970 mais les travaux se poursuivent. Un gymnase est ajouté en 1975 ainsi qu'une piste d'athlétisme en Résisport en 1982. Ces aménagements permettent d'accueillir des compétitions d'athlétisme de haut niveau. C'est au stade Jean-Bouin que l'athlète soviétique Sergueï Bubka franchit pour la première fois la barre historique des 6 mètres lors d'épreuves de saut à la perche le 13 juillet 1985.

À la fin des années 1990, des travaux de mise aux normes et de rénovation sont entrepris. Les tribunes sont dotées de nouveaux sièges, une tribune réservée à la presse est aménagée, les vestiaires sont réhabilités et les dispositifs d'éclairage et de sonorisation sont mis aux normes. Le stade compte alors 12 000 places et accueille principalement les matchs de rugby du Stade Français.

Des travaux de plus grande ampleur sont envisagés dans le cadre de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques de 2012, afin que le stade puisse accueillir les épreuves de hockey sur gazon. Le projet maintenu est requalifié suite à l'échec de la

candidature en 2005 et malgré l'opposition d'associations de riverains. La transformation de l'enceinte visant désormais à son homologation à la fois par la Fédération française de rugby et par la Fédération française de football afin d'accueillir des clubs de haut niveau est approuvée par le conseil municipal le 12 février 2007. Elle se concrétise par la réalisation du projet de l'architecte Rudy Ricciotti, Grand Prix national d'Architecture en 2006.

Ce projet implique la démolition de 35 000 m² sur les 57 000 m² de l'ancien stade pour porter sa capacité à 20 000 places et le transfert de la piste d'athlétisme sur les pelouses d'Auteuil pour créer une plus grande proximité entre les spectateurs et le terrain. Le programme comprend ainsi 51 loges, un salon de réception pour 1 500 invités et 8 000 m² de locaux commerciaux dont une brasserie et un espace réservé à la boutique du club résident placés sous les gradins. Des infrastructures réservées aux sportifs prennent place au rez-de-chaussée et en sous-sol composées, outre des traditionnels vestiaires en pourtour de la pelouse, de salles de soin et de récupération, d'un espace de balnéothérapie, d'une salle de musculation sur deux niveaux et d'un gymnase. Des locaux administratifs, un pôle réservé aux médias avec une tribune de presse dotée d'une salle de rédaction, un studio d'interview et une salle de conférences ainsi qu'un parking souterrain de 500 places (dont 100 réservées aux riverains) complètent l'ensemble. À l'occasion de ces travaux, le terrain de hockey sur gazon, situé à proximité de l'enceinte du stade, est lui aussi déplacé pour permettre la construction de quatre courts de tennis supplémentaires à son emplacement. Les travaux démarrent à l'été 2010 et le nouveau stade accueille son premier match, joué à guichets fermés, le 30 août 2013.

L'architecte Rudy Ricciotti a conçu l'enveloppe du stade et ses formes courbes pour faire écho aux activités qui s'y déroulent : « L'asymétrie, l'ondulation et le fruit des façades sont synonymes de mouvement, d'effort qui ne sauraient prendre corps au sein d'une enveloppe figée. » Le projet architectural s'articule en effet autour d'une résille ondulée de béton fibré ultra performant (BFUP) qui enveloppe l'ensemble des tribunes. Constituée d'un assemblage de 3 450 panneaux triangulaires, elle évoque les fanions des débuts du sport moderne. Finement ajourés sur les façades latérales afin de laisser circuler l'air et éviter l'installation de dispositifs de désenfumage, ces fanions de béton sont plus massifs en toiture où ils sont dotés d'inclusions de verre permettant de protéger les spectateurs des intempéries et de réduire l'impact acoustique pour les riverains les jours de match. L'ensemble de ces panneaux sont fixés sur une structure métallique de 74 fléaux conçue par l'ingénieur Marc Malinowsky. Elle remporte au moment de l'inauguration du stade le titre de plus grande couverture en béton fibré au monde, lui valant une première place aux World Concrete Awards dans la catégorie béton décoratif. Cette toiture aux lignes courbes est prolongée sur sa bordure interne par un ruban de plus de 3 500 panneaux solaires fournissant l'énergie nécessaire à l'éclairage du stade. L'eau de pluie est également récupérée pour arroser la pelouse, contribuant ainsi à limiter l'impact environnemental de la construction.

L'accès principal au stade s'effectue par un grand parvis arboré situé au-dessus du boulevard périphérique, côté avenue du Général-Sarrail. À l'aide de sa résille de béton, l'édifice constitue sa propre clôture, sans autre besoin de grilles ou barrières sur l'espace public, témoignant de son ambition d'être un stade ouvert sur la ville. La circulation des supporters s'effectue par le vaste « déambulatoire » dégagé entre la résille et les tribunes.

La volumétrie d'ensemble de l'édifice et son ondulation sont également une réponse aux règlements en vigueur. L'édifice culmine ainsi à 31 mètres là où il ne fait face à aucune construction mais sa hauteur diminue de moitié sur la rue Nungesser-et-Coli afin de ne pas entraver la vue depuis l'appartement-atelier de Le Corbusier, classé au titre des Monuments historiques.

Le Stade Français, club de rugby à XV évoluant dans le Top 14, récupère la gestion du stade au cours de l'été 2019 et le dote d'une nouvelle pelouse synthétique permettant aux rugbymen de s'entraîner en toutes circonstances. Depuis la saison 2018-2019, la section féminine du Paris Saint-Germain y joue également l'ensemble de ses matchs.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle, 3e quart 20e siècle, 1er quart 21e siècle

Dates : 1925 (daté par source), 1970 (daté par source), 2013 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Rudy Ricciotti (architecte, attribution par source)

Statut, intérêt et protection

Sélection label ACR 2023 ; 1 ; 2 ; 3 ; 6

Statut de la propriété : propriété publique

Auteur(s) du dossier : Tiphaine Gruson, Stéphanie Guilmeau

Copyright(s) : (c) La Manufacture du Patrimoine ; (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel